

# PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



## La soumission chimique : un fléau silencieux

- Chronique
- Revue de presse
- Nouveau au Maroc
- Prochainement

*Nous écrire*

# Chronique

## La soumission chimique : un fléau silencieux

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'affaire de Mazar a brutalement mis en lumière un fléau insidieux et trop souvent méconnu : la soumission chimique, ou «Drug-facilitated sexual assault». Cet événement, survenu dans une petite commune du Vaucluse (France), met en scène une femme droguée aux benzodiazépines par son mari, puis violée par des dizaines d'hommes recrutés en ligne. Ce drame illustre non seulement l'horreur de la violence subie, mais aussi l'errance médicale de la victime, dont les symptômes - infections sexuellement transmissibles (IST), douleurs gynécologiques, fatigue chronique, et pertes de mémoire - n'ont jamais été associés aux agressions endurées durant plus de dix ans.

Ce phénomène, qui dépasse largement les frontières de l'Hexagone, représente une forme particulièrement perfide de violence sexuelle, utilisant des substances chimiques pour altérer la volonté ou le consentement des victimes. En 2021, la France a enregistré 727 de soumission ou vulnérabilité chimiques, dont 86,4% à la suite de dépôts de plainte. Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), les substances les plus souvent impliquées incluent des médicaments psychoactifs (56%) tels que le tramadol, la zopiclone, mais aussi le diazépam, l'alprazolam et la doxylamine.

Aux États-Unis, de nombreuses études ont révélé l'usage de drogues dans des agressions sexuelles, notamment sur les campus universitaires. En Europe, des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont également constaté une augmentation des cas de soumission chimique. Les conséquences pour les victimes sont multiples et graves. Outre le traumatisme psychologique, ces agressions peuvent entraîner des grossesses non désirées, des infections sexuellement transmissibles et des séquelles psychologiques durables. Pire encore, les auteurs échappent souvent à la justice, faute de preuves matérielles.

Au Maroc, comme dans bien d'autres pays, la soumission chimique reste un sujet tabou. Les victimes hésitent à dénoncer les faits, par crainte des représailles ou par honte, rendant difficile une évaluation précise de l'ampleur du phénomène. Cependant, il est impératif de comprendre que ce fléau ne connaît pas de frontières. Les autorités marocaines doivent s'attaquer à ce problème en adoptant des mesures efficaces pour protéger les victimes et punir les auteurs de ces crimes odieux.

En conclusion, la soumission chimique est une forme de violence aux conséquences dévastatrices pour les victimes. Il est primordial de renforcer la prévention, d'améliorer la sensibilisation du public, de former les professionnels de santé, et d'adapter le cadre juridique pour combattre ce fléau. Seule une réponse globale et déterminée permettra de protéger les victimes et de freiner la propagation de ce crime insidieux.



# REVUE DE PRESSE

## Un premier cas de Mpox enregistré à Marrakech

Le 12 septembre 2024, le ministère de la Santé marocain a confirmé le premier cas de Mpox au Royaume. Il s'agit d'un homme de 32 ans infecté par le variant «Clade 1b». Ce cas marque la première infection recensée en Afrique du Nord depuis l'alerte de santé publique lancée par l'OMS en août dernier.

Le Centre pour le contrôle des maladies (CDC) en Afrique a confirmé ce cas dans un communiqué. Les autorités marocaines ont réagi rapidement en activant une procédure d'urgence, mobilisant une équipe d'intervention rapide, et menant une enquête épidémiologique ainsi qu'une recherche de contacts. Le patient est actuellement en isolement dans un centre médical, dans un état stable, et les personnes ayant été en contact avec lui ne montrent pour l'instant aucun symptôme évocateur de la Mpox.

Cette maladie virale se transmet de l'animal à l'homme et par contact physique étroit. Les symptômes incluent fièvre, douleurs musculaires et lésions cutanées. Le variant Clade 1, actuellement responsable de l'épidémie en Afrique, est mortel dans 3,6% des cas, avec un risque accru pour les enfants.

Depuis le début de l'année, 26.544 cas de Mpox ont été signalés en Afrique, dont 5.732 confirmés et 724 décès. La majorité des cas se trouve en Afrique centrale, notamment en République démocratique du Congo, au Burundi, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda. Le premier cas marocain porte à 15 le nombre de pays africains touchés par l'épidémie.

Source : *BFM, lematin.ma*

## Code du médicament et de la pharmacie: un projet de décret-loi adopté

Le Conseil de gouvernement a adopté, jeudi, un projet de décret-loi visant à compléter le Code du médicament et de la pharmacie. Ce texte présenté par Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé et de la protection sociale, vise à renforcer le cadre juridique réglementant la production et la distribution des

médicaments au Maroc, en réponse aux défis soulevés par la pandémie de la Covid-19.

Mustapha Baïtas, porte-parole du gouvernement et ministre délégué chargé des Relations avec le parlement, a précisé lors d'une conférence de presse que la crise sanitaire mondiale a mis en évidence l'importance cruciale de garantir, de façon durable, la disponibilité des médicaments, en particulier des vaccins. Ces derniers sont désormais considérés comme des éléments essentiels pour la lutte contre les pandémies et pour le renforcement des systèmes de santé.

Le principal objectif de ce projet de décret-loi est d'assurer la souveraineté vaccinale du Maroc en développant une industrie nationale capable de répondre aux besoins du marché local et continental. Il s'agit également de garantir la qualité des vaccins, qu'ils soient produits localement ou importés, tout en veillant à leur conformité avec les normes internationales en vigueur.

Face à l'urgence de mettre en place un cadre juridique efficace et global, le projet prévoit également la création d'un système national de libération officielle des lots de vaccins et de sérums destinés à l'usage humain. Ce dispositif permettra de vérifier, avant leur commercialisation, les états de production et les résultats des tests de contrôle de qualité de chaque lot de vaccins ou sérums. Cette étape de vérification est essentielle pour garantir la sécurité et l'efficacité des médicaments mis sur le marché.

En somme, ce projet de décret-loi s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à renforcer la sécurité sanitaire du pays, à développer une industrie pharmaceutique nationale compétitive, et à garantir la disponibilité de vaccins de qualité, capables de répondre aux défis actuels et futurs en matière de santé publique.

Source : [lavieeco.com](http://lavieeco.com)



## Retour d'information sur le PRAC\* : le phénotypage du déficit en dihydropyrimidine déshydrogénase (DPD) par la mesure du taux d'uracilémie doit être interprété avec prudence chez les patients présentant une insuffisance rénale modérée ou sévère

Le 5-fluorouracile (5-FU) est un médicament utilisé pour traiter divers cancers, comme ceux du côlon, du pancréas, de l'estomac, du sein, de la tête et du cou. Cependant, il peut provoquer des effets secondaires graves chez certains patients. Ces effets sont souvent liés à un déficit de l'enzyme dihydropyrimidine déshydrogénase (DPD), qui dégrade la thymine et l'uracile. Les patients avec un déficit en DPD risquent une toxicité sévère, voire mortelle, lorsqu'ils sont traités avec du 5-FU ou des médicaments apparentés.

Pour minimiser ces risques, un dépistage de la déficience en DPD est recommandé avant de commencer un traitement au 5-FU, bien que la méthode de test optimale fasse encore l'objet de débats. En France, ce dépistage est obligatoire. Les patients avec un déficit complet en DPD ne doivent pas recevoir ces médicaments en raison du risque de toxicité mortelle. Quant à ceux présentant un déficit partiel, ils doivent commencer par une dose plus faible, avec des ajustements possibles en fonction de la tolérance au traitement, bien que l'efficacité des doses réduites n'ait pas été confirmée.

Une mise en garde particulière s'applique aux patients souffrant d'insuffisance rénale modérée ou sévère, car leur taux d'uracilémie peut être élevé, ce qui complique l'interprétation des tests de dépistage du déficit en DPD. L'insuffisance rénale peut donc fausser les résultats et mener à une sous-estimation du déficit en DPD, ce qui risque de réduire l'efficacité du traitement si les doses sont mal ajustées. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec précaution chez ces patients.

Une lettre sera bientôt adressée aux professionnels de santé en France pour les sensibiliser à ces risques d'erreur lors de l'interprétation des tests chez les patients atteints d'insuffisance rénale. En France, les autorités, dont la Haute Autorité de santé (HAS) et l'Institut national du cancer (INCa), sont en train de réévaluer les recommandations nationales sur ce sujet afin d'améliorer la sécurité des traitements à base de 5-FU et de ses dérivés.

Source : ANSM

\*PRAC : Comité de pharmacovigilance (PRAC) de l'Agence européenne des médicaments (EMA)



## Lancement des candidatures pour la 6<sup>ème</sup> édition des Sanofi Diabetes Research Awards\*



Credits photos :  
Simon Buxton Satellite My Love

Date limite de dépôt des candidatures  
**15 octobre 2024.**

\* Prix Sanofi de Recherche en Diabète

[www.sanofi.com/fr/maroc](http://www.sanofi.com/fr/maroc)

@SanofiMA

[www.smedian.ma](http://www.smedian.ma)



Cliquer ici  
pour en savoir plus

# NOUVEAUX

[www.medicament.ma](http://www.medicament.ma)

## ESOPRA 20 MG, Comprimé gastro-résistants

**Composition :** Esomeprazole

**Classe thérapeutique :** Antiulcéreux, inhibiteur de la pompe à protons (IPP)

**Laboratoire :** Zenith Pharma

**Présentation :** Boite de 10

**PPC :** 54.80 dhs

**Présentation :** Boite de 30

**PPC :** 144.70 dhs

## IRVECOR 300 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

**Composition :** Irbesartan | Amlodipine

**Classe thérapeutique :** Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

**Laboratoire :** AFRIC-PHAR

**Présentation :** Boite de 14

**PPV :** 64.40 dhs

**Présentation :** Boite de 28

**PPV :** 115.10 dhs

## IRVECOR 300 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

**Composition :** Irbesartan | Amlodipine

**Classe thérapeutique :** Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

**Laboratoire :** AFRIC-PHAR

**Présentation :** Boite de 14

**PPV :** 72.60 dhs

**Présentation :** Boite de 28

**PPV :** 129. 70 dhs

## LIPOROSA 10 MG / 10 MG, Gélule

**Composition :** Rosuvastatine | Ézétimibe

**Classe thérapeutique :** hypolipidémiants ; hypolipidémiants en association

**Laboratoire :** Servier-Maroc

**Présentation :** Boite de 30

**PPV :** 265 dhs

## LIPOROSA 20 MG / 10 MG, Gélule

**Composition :** Rosuvastatine | Ézétimibe

**Classe thérapeutique :** hypolipidémiants ; hypolipidémiants en association

**Laboratoire :** Servier-Maroc

**Présentation :** Boite de 30

**PPV :** 266 dhs

## MELATONINE 1,9 MG LAPROPHAN, Comprimé

**Composition :** Mélatonine

**Classe thérapeutique :** Complément alimentaire

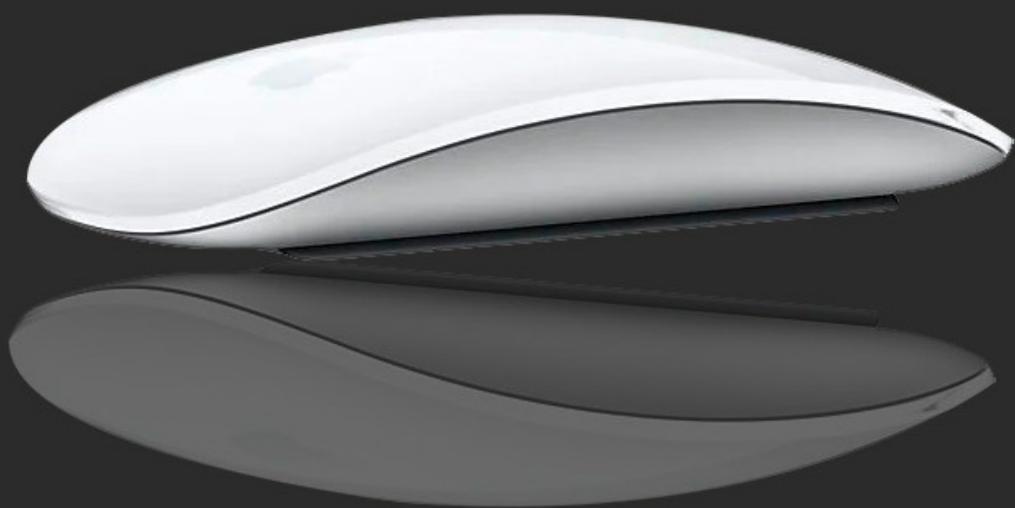
**Laboratoire :** Laprophan

**Présentation :** Boite de 30

**PPC :** 89.00 dhs

medicament.ma

*Tous les médicaments  
à portée de clic!*



# INVITATION

7<sup>ème</sup>  
édition

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**MPHARMA DAY**  
**21 SEPTEMBRE 2024**

## **LA PHARMACIE FACE À UN TOURNANT DÉCISIF**



Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales  
de l'Éducation-Formation (F.m.VI), avenue Allal El Fassi,  
Madinat Al Irfane RABAT

Inscription

[www.salonmparmacaday.com](http://www.salonmparmacaday.com)

Organisé par



Groupement des Pharmaciens



# P R O G R A M M E



## CONGRÈS INTERNATIONAL MPHARMA DAY 21 SEPTEMBRE 2024



Fondation Mohammed VI de Promotion  
des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation (F.m.VI)  
Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane - RABAT

[www.salonmpharmaday.com](http://www.salonmpharmaday.com)

14h30 – 15h30

### CONFÉRENCE Les infections vulvovaginales

**Dr Salma  
LYOUBI IDRISSI**

Pharmacienne – formatrice au sein de MEDIPRO Groupe  
Laboratoire : MEDIPRO-THERAPHARM

Modératrice  
Dr Bouchra GHOSNE  
Pharmacienne d'officine à Mohammedia

15h30 – 16h30

### CONFÉRENCE La dénutrition du dépistage à la prise en charge : Apport du pharmacien

**Dr Karim  
QUALI**

Docteur en Médecine, Micro Nutritionniste, Spécialiste en médecine  
intégrative, Chroniqueur média, Enseignant et Conférencier  
Laboratoire : ZENITH PHARMA

Modératrice  
Dr Fanane SAHNOUNE  
Pharmacienne d'officine à Rabat

16h30 – 17h30

### CONFÉRENCE L'Intelligence Artificielle au cœur de la pharmacie de demain

**M. Mouhsine  
LAKHDISSI**

Professeur d'université et entrepreneur  
Consultant international (la Banque Mondiale, la BERD...)  
Chercheur dans le domaine de l'intelligence artificielle

Modératrice  
Dr Laila MOUTAOAKIL  
Pharmacienne d'officine à Agadir

17h30 – 18h30

### CONFÉRENCE CANNABIS : Quels usages en officine ?

**Pr. Adnane  
BENMOUSSA**

Professeur d'enseignement supérieur  
Directeur pédagogique à l'UM6SS

Modérateur  
Dr Hicham BENYAHYA  
Pharmacien d'officine à Kenitra

Animation du  
congrès

Dr Wahiba DINAR  
Pharmacienne d'officine à Ain Atik – Témara

# FACILACOM

## Adresse:

N° 102 Appt n° 5  
Wafa Mohammedia  
Maroc

## E-Mail:

[info@pharmacies.ma](mailto:info@pharmacies.ma)

## Archives

PharmaNews

## Nos sites internet:

[Pharmacie.ma](http://Pharmacie.ma)  
[Medicament.ma](http://Medicament.ma)